

du 16 Avril au 9 Mai 2010

44^{ÈME} SALON PHOTOGRAPHIQUE D'ALLAUCH
C O N C O U R S P H O T ODoté de plus de 2000€ de prix,
organisé par

P H O C A L

PHOTOGRAPHIES ET CREATIVITÉS D'ALLAUCH

avec la participation de la MAIRIE d'ALLAUCH et du CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

sous le haut patronage de la FÉDÉRATION PHOTOGRAPHIQUE DE FRANCE n° 2010-06,

sous le patronage de l'UNION RÉGIONALE PHOTOGRAPHIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE (URPPACA)
n° 2010-PHOC.02,

avec le concours de l'UNION DES PHOTOGRAPHES CRÉATEURS-MÉDITERRANÉE

et du SYNDICAT DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DE PROVENCE

C
A
L
E
N
D
R
I
E
R

- **Date limite de réception** : samedi 13 mars 2010
- **Jugement** : 27 mars 2010.
- **Notifications** : 3 avril 2010.
- **Vernissage et lecture du palmarès** : vendredi 16 avril 2010 à 19 Heures.
- Le même soir, rencontre débat autour du travail et de la démarche photographique de l'Invité d'Honneur du Salon, le photographe de sport **Gérard VANDYSTADT**.
- **Exposition Galerie du Vieux Bassin** : du 16 avril au 9 mai 2010.
- **Clôture du Salon** : dimanche 9 mai 2010 au soir.
- **Retour des photos avec envoi du catalogue** : 4 juin 2010.

M E M B R E S D U J U R Y

NOIR ET BANC

Françoise LAURY
Photographe co-responsable,
Galerie Fontaine Obscure

José-Manuel PIRES-DIAS - EFPF3
Club images de Saint-Aignan de Cramenil,
Calvados

André TORRES – MFIAP - EFPF5
Club Focale 49, Montreuil-Juigné, Maine et Loire

Suppléant :
Gaël BRASSEUR – PHOCAL

COULEUR PAPIER

Estelle PIERSON
Photographe, Présidente Association Vol de Nuits,
Marseille

Gérard CECCALDI
Photographe de reportage, Fotys, Marseille

André RUOPOLLO
Responsable formation photo FFESSM, Marseille

Suppléant :
Jacques FILIU – PHOCAL

Responsable Manifestation : Jean-Louis AMOROSO – Président de PHOCAL

Maison de la vie associative – Bastide de Fontvieille – BP 108 – 13718 Allauch Cedex

Renseignements : Téléphone: Maison du Tourisme Louis Ardissonne : 04 91 10 49 20

Contact : concours@phocal.org – Site : www.phocal.org

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 :

Le concours est ouvert aux photographes de tous les pays, amateurs, Clubs ou individuels et comprend trois sections:

- **Section A :** Thème libre en **Noir et Blanc**.
- **Section B :** Thème libre en **Couleur papier**.
- **Section C :** **Thème imposé** en Noir et Blanc ou couleur : **Esthétisme et Originalité dans la photo de sport**.

« En allant au-delà de la simple photo descriptive, s'efforcer d'exprimer, avec une série cohérente de 4 images - chacune montée de façon unique sur un support de 30×40 cm - une vision personnelle d'un événement sportif, montrer et/ou mettre en valeur une situation, une attitude ou une expression particulière du sujet photographié dans l'exercice de la discipline concernée ... ».

Il sera essentiellement tenu compte de l'originalité de la prise de vue et de la manière de présenter esthétiquement le sujet traité - graphisme et mise en place des éléments dans l'image, restitution du mouvement, de l'ambiance, de l'environnement, des matières, de la couleur, de la lumière, etc. ... - ainsi que de la qualité de l'enchaînement visuel.

Article 2 :

Chaque concurrent peut participer à l'une ou l'autre des sections ou aux trois réunies. Le nombre d'épreuves pour les sections A et B est limité à 3 par auteur, mais, pour la section C, la série doit comporter obligatoirement 4 photos. (Soit un maximum de 10 photos par envoi).

Attention, pour les clubs, la totalité de l'envoi sera de 50 photos maximum réparties de la façon suivante :

- pour les sections A et B : 30 photos maximum, en respectant le quota de 3 photos maxi par auteur.
- pour la section C - thème imposé - envoi maximum de 5 séries de 4 images, à raison d'une seule série par auteur – donc, 20 photos au total.

Un même auteur ne peut participer à la fois en individuel et en envoi de club.

Article 3 :

Pour les trois sections, les épreuves seront montées sur un support de carton rigide (épaisseur maxi de 2 mm), d'un format hors tout impérativement égal à 30×40 cm, sans aucun système d'accrochage. Le format du tirage est libre à l'intérieur du 30×40, le plus petit côté ne devant pas être inférieur à 13 cm. Toute épreuve présentée autrement (format non respecté, attaches métalliques, support bois, métal, sous-verre avec pinces...) sera refusée.

Article 4 :

Le nom, le prénom et l'adresse de l'auteur, devront figurer en haut et à gauche, au verso du support de chaque photo, ainsi que le titre et le N° d'ordre du bulletin de participation, après la lettre de la section correspondante (ex : ...A1, A2, ... B1, etc. ...). Pour la section C, chaque photo portera le titre unique de la série, suivi du numéro d'ordre de présentation (C1, C2, C3, C4). Les supports ne doivent comporter aucune inscription côté photo.

Article 5 :

Le droit forfaitaire de participation, comprenant les frais de retour, est fixé à 10 € par auteur et 20 € par Club, en chèque bancaire, établi à l'ordre de PHOCAL. Aucun autre moyen de paiement ne sera admis, sauf coupons internationaux pour l'étranger (8 CRI par auteur et 16 CRI par Club).

Article 6 :

Toute épreuve non identifiée ou non accompagnée du droit d'inscription, ne sera ni jugée, ni retournée.

Article 7 :

Les photos déjà sélectionnées ou primées lors de nos précédents Salons, ne seront pas acceptées.

Article 8 :

Sauf instructions contraires, les organisateurs se réservent le droit de pouvoir reproduire les épreuves présentées, uniquement dans le cadre des besoins du Salon et aux seules fins non commerciales de promotion ou rétrospective de la manifestation, et ce, sans que puissent être réclamés des droits d'auteurs. Les photos primées sont susceptibles de figurer sur le site internet du Club (www.phocal.org) : les auteurs qui ne souhaiteraient pas voir leurs images reproduites devront signaler cette restriction au verso de l'épreuve et sur le bordereau de participation. La qualité des images numériques peut parfois être affectée à l'impression, dans l'éventualité d'une reproduction sur le catalogue.

Article 9 :

Les auteurs sont seuls responsables de tous les droits relatifs aux images qu'ils présentent, notamment pour les photos réalisées avec des modèles.

Article 10 :

Les organisateurs prendront le plus grand soin des épreuves, mais déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol.

Article 11 :

Les envois devront être effectués par la Poste, en port payé, dans un emballage solide et fonctionnel, réutilisable pour le retour des épreuves. Utiliser pour des raisons pratiques d'étiquetage et de réexpédition, les papillons figurant au bas du bordereau d'inscription. Les colis en provenance de l'étranger ne devront pas excéder 2 kg.

Joindre une enveloppe timbrée et adressée pour les notifications, ou indiquer votre adresse électronique sur le bordereau.

Pour les candidats locaux et régionaux, les photos emballées comme précisé ci-dessus pourront être déposées (jusqu'au 14 mars 2010 inclus) et retirées (à partir du 4 juin 2010) à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne, Esplanade Frédéric Mistral (Allauch village), aux heures d'ouverture, y compris le samedi et le dimanche (04 91 10 49 20) ou à la Maison de la vie associative, Bastide de Fontvieille, Route des 4 Saisons, du lundi au vendredi aux heures de bureau (04 91 07 81 79).

Article 12 :

Pour chacune des sections, A-B-C, 3 Prix et 3 Mentions seront respectivement attribués. Un même auteur ne pourra être primé qu'une fois par section.

Toutefois des Prix spéciaux viendront récompenser :

- Le concurrent demeurant dans les Bouches du Rhône ayant obtenu la meilleure place, dans l'une ou l'autre des sections, parmi les participants issus du département.
- Le meilleur envoi de Club national ou international (Prix du Syndicat d'initiative).
- Le Club de la Région le mieux classé qui recevra un bon pour 10 agrandissements professionnels en 30×45, offert par le laboratoire Picto méditerranée.
- Éventuellement, le meilleur travail d'auteur (Prix PHOCAL) pour l'homogénéité dans la qualité des images présentées dans chacune des sections.
- Les photos gagnantes seront exposées à la FNAC Valentine, au mois de mai, après la clôture du Salon.

Article 13 :

Le jury sera composé de personnalités compétentes du monde photographique professionnel et associatif ; ses décisions seront sans appel. Les lauréats seront avisés individuellement par les organisateurs. Les résultats seront consultables sur le site : <http://www.phocal.org>

Un catalogue du Salon sera joint aux épreuves lors de la réexpédition, pour chaque participant, ainsi qu'une vignette par photo sélectionnée.

Article 14 :

Les cas non prévus par le règlement sont de la seule compétence du jury ou des organisateurs.

Article 15 :

Le fait de signer le bulletin de participation et d'envoyer des épreuves, implique la complète acceptation du présent règlement.

44^{ÈME} SALON PHOTOGRAPHIQUE D'ALLAUCH

Bordereau de Participation
à joindre impérativement au colis – Merci d'écrire en majuscules

Nom Prénom

Club

Adresse

Code Postal Ville

Pays

Tél. E-mail

Mode de paiement :

Chèque

C.R.I

Date :

Signature :

Enveloppe timbrée pour notification

*Utiliser **UNIQUEMENT** ce formulaire. Les bordereaux non conformes ne seront pas pris en compte.
Un exemplaire du bordereau sera **obligatoirement joint au colis** lors de l'envoi des photos, avec les autres pièces nécessaires à la participation.
Pour les clubs, voir instructions particulières en bas du tableau*

SECTION			AUTEUR	TITRE	Distinctions
Regroupez les photos par section			NOM – Prénom (obligatoire)	30 caractères maximum	Par auteur et par catégorie
A	B	C	(Pour les clubs uniquement)	Pour le thème imposé : un titre unique pour la série et une série par auteur	
Libre N&B	Libre Couleur	Thème imposé			

Cocher la section correspondante			Merci d'écrire lisiblement		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

INSTRUCTIONS RÉSERVÉES AUX CLUBS PARTICIPANTS

Télécharger ou photocopier cette page, utiliser une feuille **différente** par section (A : N&B, B : Couleur et C : Série), en indiquant la section concernée, et inscrire intégralement **le NOM et le Prénom** de chaque auteur. Bordereau de participation téléchargeable sur <http://concours.phocal.org>.

COUPON DE RÉEXPÉDITION

PHOCAL - B.P 108 - 13718 ALLAUCH Cedex

Destinataire: M.....

.....

.....

..... Ville:

Pays:.....

Expéditeur: M.....

.....

.....

.....

Destinataire:

PHOCAL

44ème Salon Photographique

BP108

13718 ALLAUCH Cedex

Partenariat et Mécénat



Le 43ème Salon Photographique d'Allauch a bénéficié en 2009, pour l'organisation générale de la manifestation ou la dotation des prix du Concours national et de la loterie de la Foire photo, de l'aide :

Des Collectivités :

Conseil Régional PACA – Conseil Général des Bouches-du-Rhône – Mairie d'Allauch – Maison du Tourisme Louis Ardissonne – Maison de la vie associative d'Allauch – Service Communication et services techniques – Syndicat d'Initiative d'Allauch – Union des Photographes Créateurs Méditerranée – Syndicat des Photographes Professionnels de Provence – Du laboratoire photographique Picto - Méditerranée.

Ainsi que des firmes ou sociétés :

ART 152, Auchan Aubagne (photo) – Carrefour Market - Chasseur d'Images – Château Belvize SCEA – Photo Fan – Epson France – FNAC Valentine – France Bleu Provence – Fuji Film France – Ilford – Japan Diffusion – MX2 – PICTO Méditerranée – Provence Chips – Réponses PHOTO – Pastis JANOT – Imprimerie des Cyprès Bleus.

20^{ème} Foire Photographique, occasion, collection, édition...

Dimanche 25 avril 2010

- Des milliers de pièces de collection ou d'occasion
- Une ambiance conviviale
- De bonnes affaires
- Plus de 80 exposants européens
- 300 mètres d'emplacements
- 1000 visiteurs

Super loterie

couplée avec le billet d'entrée

ALLAUCH – Gymnase du complexe sportif Jacques Gaillard de 8h30 à 17h30

Renseignements : Pascal BOUSQUET : 06 78 49 26 11

e-mail : foire@phocal.org – web : <http://www.phocal.org>

